

## **Résultats du séminaire prolongé du Bureau sur le Suivi de l'évaluation 8 juin 2017, Casa San Bernardo, Rome**

Une série de réunions a été organisée pour discuter du Suivi de l'évaluation indépendante du CSA, à commencer par deux discussions au niveau mondial, les 1er et 5 juin 2017, suivies d'une réunion élargie du Bureau et du Groupe consultatif, le 7 juin 2017. Les résultats de ces réunions ont alimenté les débats lors du séminaire du Bureau, le 8 juin 2017.

Les objectifs du séminaire étaient de discuter de la feuille de route pour la préparation du Plan d'action en réponse à l'évaluation du CSA, ainsi que de faire des propositions d'action pour l'amélioration du CSA en réponse aux recommandations 1, 2, 3, 5 et 6 du Rapport d'évaluation. . Le séminaire a été facilité par l'Egypte et l'Islande. La liste des pays participants figure en annexe.

La matinée a été consacrée aux discussions globales sur la feuille de route, sur l'évaluation en général et plus particulièrement la Recommandation n° 1. Trois groupes ont été formés dans l'après-midi pour discuter des Recommandations 2 et 3 ainsi que 5 et 6. Les résultats de ces discussions de groupe ont ensuite été présentés et discutés lors des séances de discussions globales ultérieures.

### **1. Feuille de route**

Les participants ont convenu de la matrice proposée pour le Plan d'action et attendent avec intérêt le développement de la matrice, qui tiendra compte des liens entre les recommandations et étudiera les synergies nécessaires pour la mise en œuvre, permettant ainsi de faire des économies en temps et en ressources.

### **2. Discussion générale sur l'évaluation**

Réagissant à la conclusion de l'évaluation selon laquelle le CSA et ses produits ne sont pas connus au niveau des pays, plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'adopter une approche axée sur la demande, afin de mieux répondre aux priorités des pays. La plénière pourrait jouer un rôle central dans la mise en oeuvre de l'ordre du jour. Il est important que la Plénière attire des participants de haut niveau, des ministres et des dirigeants du MSC et du MSP. Une communication efficace, des actions de plaidoyer et de sensibilisation sont essentiels. Pour assurer la visibilité, il faut tenir compte de la Recommandation 5 (Plénière du CSA) ainsi que les Recommandations 11 (Communication et sensibilisation) et 12 (Diffusion des rapports HLPE), bien que chaque recommandation ait le potentiel de rendre le CSA plus attrayant.

Certains participants ont souligné la nécessité pour le CSA d'être pertinent et de clarifier la demande. Au niveau mondial, d'avantage pourrait être fait pour accroître la visibilité du CSA dans le système des Nations Unies, en étudiant la manière dont les produits CSA peuvent contribuer à l'agenda mondial. Le CSA pourrait aider les pays à situer et à positionner l'importance de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition pour le développement durable, y compris dans le cadre de l'ODD2. Le CSA devrait s'efforcer d'être plus pertinent pour les besoins des pays afin d'avoir un véritable impact sur le terrain. L'attention a été attirée sur l'importance

de promouvoir le concept de sécurité alimentaire en même temps que la promotion du CSA et des produits du CSA.

Il y a eu un accord général en faveur de la révision et de la clarification des Rôles 3 et 4 du CSA et de l'évaluation de leur faisabilité en vue de décider si le CSA doit continuer à remplir ces rôles ou bien recentrer ses efforts sur d'autres rôles. Il a été souligné que CSA n'est pas une organisation de développement et qu'il ne doit pas s'attendre à remplacer ou à tenir un rôle qui est déjà couvert par de nombreuses organisations de développement fortes et ciblées, qui opèrent dans différentes parties du monde.

Il a été fait mention des responsabilités des États membres concernant la reddition de comptes vis-à-vis de leurs capitales et la facilitation de la mobilisation et de l'utilisation des produits du CSA, y compris les rapports HLPE, ainsi que le rôle essentiel joué par les ABR dans la diffusion et la promotion des produits du CSA dans leurs programmes. L'intérêt de promouvoir des plates-formes volontaires similaires au CSA dans les pays a été mentionné.

### **3. Recommandation 1: Élaboration d'un cadre/plan stratégique**

Plusieurs participants ont attiré l'attention sur le fait que le CSA n'était pas une organisation mais une plate-forme et que, par conséquent, il n'était pas nécessaire de disposer d'un cadre stratégique distinct. Il y a toutefois eu un accord sur la nécessité de donner au CSA une orientation plus stratégique, en développant des objectifs stratégiques à moyen et à long terme qui seraient incorporés dans un PTPA sur le plus long terme, soutenu par un budget sécurisé. Les objectifs stratégiques devraient être en rapport avec les priorités mondiales (Agenda 2030), avec les problèmes soulevés dans la Note HLPE sur les Questions cruciales et émergentes ainsi qu'avec les objectifs stratégiques des ABR mais aussi être guidés par la vision du CSA. Cela permettrait de clarifier les rôles du CSA. Il y a eu des suggestions sur le calendrier du PTPA qui pourrait couvrir une période entre 4 et 6 ans, par exemple avec deux PTPA d'ici 2030, l'un allant de 2019 à 2023 et l'autre de 2024 à 2030, en liaison avec les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de l'Agenda 2030. Le PTPA pourrait inclure une section permanente avec tous les éléments stratégiques et une section adaptée avec des activités actuelles qui seraient régulièrement mises à jour, en tenant compte de la disponibilité des ressources.

### **4. Résultats des discussions des groupes de travail**

#### **Recommandation 2: Révision des processus et de la structure du PTPA**

Un problème clé identifié est le manque de clarté dans la définition des résultats attendus lors de la sélection des Axes de travail. Une discussion approfondie sur les réalisations attendues, les objectifs, la valeur ajoutée du CSA et l'impact attendu sont nécessaires. Il y a eu une tendance à discuter des problèmes sans vraiment les aborder. Les travaux entrepris par le CSA peuvent parfois faire doublon avec le travail d'autres organismes. La définition d'objectifs stratégiques à moyen et à long terme permettrait d'éviter cela. Les orientations stratégiques devraient tenir compte des problèmes émergents dans le domaine de la SAN qui sont pertinents pour le travail des ABR au niveau des pays, des priorités mondiales (Agenda 2030) ainsi qu'aux questions soulevées dans la Note HLPE sur les Questions cruciales et émergentes (HLPE C&E) auxquelles le CSA peut contribuer dans le cadre de chacun de ses six rôles. Il devrait y avoir une phase de planification plus complète (phase d'incubation) pour chaque Axe de travail à la fin de laquelle une décision serait prise sur l'adoption ou non de l'Axe de travail, sur la base d'une forte

justification de l'engagement du CSA, de la définition d'objectifs/résultats clairs, de la valeur ajoutée explicite apportée par le CSA, des rôles et des responsabilités suite à l'approbation ainsi qu'une définition des activités de Suivi de la mise en oeuvre.

Il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble des besoins budgétaires du CSA (Plénière et Axes de travail , HLPE, MSC, MSP), y compris les ressources pour la coordination et la communication. Le GTCNL PTPA n'a pas été en mesure de limiter le nombre d'activités ou de préparer un PTPA basé sur les seules ressources disponibles. La décision politique sur le PTPA devrait tenir compte des besoins globaux et des ressources globales et devrait prendre des décisions sur cette base. Il manque une définition des priorités régionales et sous-régionales. Les conférences régionales de la FAO devraient fournir des contributions sur les priorités du CSA qui, conjointement avec la Note HLPE sur les Questions cruciales et émergentes (HLPE C&E) permettrait de faire de meilleurs choix. Il est nécessaire de disposer de critères de sélection plus clairs qui permettent de sélectionner plus facilement ce qui compte le plus, pas ce qui répond aux intérêts de chacun. La participation maximale au processus est importante.

Ces dernières années, le processus HLPE a abouti à un système bicéphale, dans lequel les Rapports HLPE sont développés séparément du CSA et avec une appropriation limitée de la part du CSA. Certains ont mis en doute la valeur des recommandations politiques / «produits mineurs». La division entre Axes de travail "majeurs" et les «autres» n'a jamais eu de sens. Le rapport sur la nutrition est un bon exemple de synergie dans laquelle un rapport HLPE est commandité parce que le CSA donne la priorité à cette thématique, parce qu'il existe des liens clairs avec l'agenda global (CIN2, Décennie d'action et Agenda 2030), parce qu'il y a un bon nombre d'autres rapports et résultats des discussions du CSA accessibles, le tout permettant de parvenir à un travail de convergence des politiques plus efficace.

### **Recommandation 3: Méthodes pour parvenir à un budget durable du CSA**

Il y a eu un consensus sur la nécessité d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et une décision pourrait être présentée en plénière pour élaborer une telle stratégie d'ici à 2018. Une plus grande transparence au sein du CSA en termes d'exigences et de disponibilité des ressources et une approche plus attrayante et plus axée sur la demande, ainsi que des résultats et des livrables concrets, devraient inciter les donateurs à augmenter leurs contributions au CSA. La base des donateurs du CSA devrait être élargie pour inclure toutes les parties prenantes. Les dons du secteur privé et des fondations philanthropiques peuvent être acceptés, mais à condition que de solides garde-fou soient mis en place afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels.

Même s'il n'est peut-être pas possible de parvenir à une augmentation des contributions des ABR à court terme, la plupart des participants ont souligné l'importance de la contribution des ABR et la nécessité d'augmenter ces contributions à moyen terme afin de couvrir au moins le budget de base ainsi que la mise en oeuvre des Axes de travail prioritaires. Cette augmentation devrait être demandée à travers des interventions des Membres lors des réunions des organes directeurs. Les ABR devraient formaliser leur contribution et clarifier les principes concernant les contributions en numéraire par rapport aux contributions en nature. Certains ont souligné que le budget du CSA n'a jamais été très prévisible et qu'il pourrait ne pas être réaliste de s'attendre à ce qu'il gagne en prévisibilité, mais d'autres ont déclaré que le nombre de donateurs a diminué au fil des ans et que cela représentait une menace pour le CSA.

La Présidence du CSA peut jouer un rôle utile en encourageant la mobilisation des ressources. Si le mandat de mobilisation des ressources relève de la responsabilité du Secrétariat, celui-ci l'a

exercé de manière ponctuelle et opportuniste. Il a été souligné qu'il n'y a pas de ressources dédiées pour financer une personne au Secrétariat chargée de fournir un soutien adéquat au quotidien.

Des propositions ont été formulées pour l'organisation d'un séminaire d'initiation pour les nouveaux arrivants au CSA afin de les familiariser avec le fonctionnement du CSA. Les parties intéressées et les parties prenantes (p.ex. MSC, MSP) pourraient y participer et informer les nouveaux arrivants de la manière dont ils participent au CSA et présenter leur travail.

#### **Recommandation 5: rendre la séance plénière plus dynamique**

Les participants ont convenu que la plénière doit être plus dynamique et interactive, en évitant par exemple - comme cela s'est déjà fait de par le passé - une longue séquence de lecture de déclarations successives par les différents pays. Les suggestions sur la façon d'y parvenir incluent de choisir une thématique ou un sujet qui soit lié à un rapport HLPE ou un produit politique ainsi que l'utilisation de différents formats pour la Plénière afin de favoriser une discussion plus interactive entre les orateurs, les ministres et le public (p.ex. des Tables rondes de haut niveau, des Forums). La fonction de plate-forme de la plénière est importante et il a été souligné que l'objectif du CSA reste inchangé: parvenir à une véritable dialogue sur les questions liées à la SAN.

Les participants au séminaire ne pensent pas que la plénière soit le lieu approprié pour avoir des négociations techniques approfondies. Parmi les suggestions sur la meilleure manière d'attirer des ministres et des représentants de haut niveau à la plénière il y a l'idée d'avoir un communiqué ministériel prospectif et directif, ne dépassant pas une page, qui serait discuté et préparé par des hauts fonctionnaires et finalisé en Plénière avec ensuite une approbation ministérielle, en présence des médias.

Bien que les ministres soient encouragés à assister à la session plénière du CSA chaque année, les participants ont reconnu qu'il serait plus réaliste de les inviter à participer un an sur deux, quand il n'y a pas de conférences de la FAO.

Il y a eu des suggestions d'organiser des sessions de présentation à destination des délégués de haut niveau et de demander aux États membres de fournir des informations relatives à la demande pour les produits du CSA, autrement dit le type de politiques dont ils ont besoin et que le CSA pourrait leur fournir. L'ordre du jour de la Plénière serait ainsi défini par les participants eux-mêmes.

Il y a eu un accord sur l'importance des événements parallèles. Certains ont appelé à rationaliser leur nombre afin de les garder gérables, en particulier pour les petites délégations. D'autres sont d'avis qu'il devrait y avoir un plus grand nombre d'événements parallèles, y compris des événements organisés en dehors de la FAO pour maximiser le pouvoir d'attraction de la semaine du CSA.

## **Recommandation 6: Rationalisation des GTCNL**

Il y a eu un fort consensus parmi les participants au séminaire en faveur de l'amélioration de l'efficacité des GTCNL et notamment du regroupement des GTCNL ayant des thématiques connexes.

Il a été proposé de mettre en place un GTCNL organisationnel qui discuterait de la stratégie, du PTPA, du budget et du Suivi, étant donné que ces fonctions sont interdépendantes et qu'il existe des synergies en faveur de leur regroupement. Des critères devront être établis avec des conditions spécifiques permettant de décider si un GTCNL est encore nécessaire. Il y a trop d'Axes de travail et ils sont trop coûteux et demandent trop de temps. Il devrait néanmoins y avoir une certaine souplesse permettant de mettre en place un GTCNL afin d'aborder des problèmes émergents si le besoin se présente. En ce qui concerne le Suivi, certains participants ont proposé d'intégrer les activités au sein de chaque Axe de travail (partage des leçons apprises, bonnes pratiques, ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné ainsi que les points d'apprentissage).

Des Termes de référence clairs devraient être définis avant de mettre en place d'autres GTCNL. La Plénière doit donner des instructions plus directes et plus claires sur les Termes de référence des GTCNL. Les Termes de référence et le mandat de chaque groupe de travail devront être limités dans le temps et toute prolongation devra être décidée de manière délibérée. Outre les GTCNL, des mécanismes de travail alternatifs tels que des groupes de travail spécifiques (p.ex. pour la contribution du CSA au Forum HLPF) et des Equipes techniques (*Task Team*) ainsi que d'autres arrangements ad hoc devraient être explorés. Tous les Axes de travail doivent être étroitement liés au budget du CSA et ne devraient pas commencer à moins que leur financement ne soit assuré.

## **Suite des opérations**

Il a été suggéré que les projets de réponses aux recommandations 1, 2, 3, 5 et 6 soient rédigés en fonction des discussions lors du séminaire et des réunions précédentes, y compris les suggestions écrites qui ont été demandées au Groupe consultatif.

L'avant projet des réponses sera distribué avant les réunions des 11 et 14 juillet. Les réponses seront classées en trois catégories, comme indiqué lors de la réunion du 5 juin 2017:

- I. Pour approbation lors de la CSA 44;
- II. Pour délégation au Bureau pendant la période intersessions entre la CSA 44 et la CSA 45; et
- III. Pour approbation lors de la CSA 45.

Les co-facilitateurs ont demandé que ceux qui s'intéressent à l'avancement des discussions sur d'autres recommandations prennent l'initiative de convoquer des consultations informelles afin de convenir d'un projet de réponse qui puisse ensuite être soumis aux co-facilitateurs.

L'ordre du jour des discussions globales qui auront lieu les 11 et 14 juillet se concentrera principalement sur la discussion et la finalisation des réponses aux recommandations 1, 2, 3, 5 et 6, et si le temps le permet, d'une étude préliminaire des autres recommandations.

## **Annexe: Liste des pays participants**

- Afghanistan
- Argentine
- Bangladesh
- Brésil
- Canada
- Chine
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Cuba
- Équateur
- Egypte
- Ethiopie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Islande
- Irak
- Italie
- Malaisie
- Mexique
- Pays-Bas
- Nouvelle Zélande
- Soudan
- Suisse
- Thaïlande
- USA